



Préavis de grève illimitée Contre le projet de réforme de l'audiovisuel public 30 juin 2025

Malgré les affaires qui la décrédibilisent totalement et l'opposition massive à la proposition de loi sur la holding de l'Audiovisuel Public, la ministre de la Culture ne désarme pas et s'entête. Depuis son échec lamentable de début avril, son projet n'a cessé d'être reporté.

Une date a fini par sortir du chapeau, ce sera le 30 juin 2025, au bout du bout de l'agenda parlementaire en cours. Mais y a-t-il encore une majorité pour cette loi qui change à chaque fois qu'elle revient à l'Assemblée ? Projet de holding en juin 2024, processus holding-fusion en novembre 2024, holding exécutive en avril 2025. Et maintenant ? Cela est la preuve d'un bricolage au service d'une seule chose : l'ambition personnelle d'une ministre, à mille lieues des intérêts des entreprises de l'Audiovisuel Public et de ses salarié·es.

Depuis des mois, les salarié·es et les syndicats dénoncent un projet dont l'unique but est de réaliser des économies. La note confidentielle du ministère des Finances qui annonce vouloir mettre en place une fusion afin de réaliser de grosses économies sur le dos des personnels en est une preuve supplémentaire. La proposition de loi va-t-elle être amendée en ce sens ? On nage en pleine confusion politique.

C'est dans ce contexte, que le rapport Bloch vient soutenir le projet de la ministre, son unique objectif. Rien de neuf donc, juste la confirmation du sens unique de ce projet. La proposition de créer un directeur unique de l'information interroge sur le véritable but de cette réforme.

Il est scandaleux que la direction de France Télévisions se fasse l'alliée de cette ministre dont les jours à la tête de ce ministère sont désormais comptés.

Et les salarié·es dans tout cela ?

C'est peut-être le cadet des soucis du gouvernement et de la direction de France Télévisions mais c'est au cœur de nos préoccupations.

Ce projet de réforme de la gouvernance de l'Audiovisuel Public et les baisses budgétaires associées qui ont déjà démarré auront de graves conséquences s'il est adopté :

- Un risque pour l'indépendance éditoriale, le pluralisme et la liberté de l'information, et le risque d'une mainmise politique accentuée si la gouvernance de la holding se verticalise et / ou est placée entre les mains d'un seul patron.
- Une mise en danger des services et des programmes proposés aux publics, contraints par des budgets qui ne cessent d'être réduits. Ces services sont garants du pluralisme, de la diversité des points de vue et de l'accès à une information indépendante et de qualité, comme le rappellent plusieurs directives européennes,

- La remise en cause de la totalité de nos accords collectifs (métiers, temps de travail, système salarial, éléments variables de salaire etc.)
- La poursuite de la baisse des effectifs et de la dégradation des conditions de travail des salarié·es, tout en amplifiant l'externalisation des programmes, y compris sur l'info, la précarité et la sous-traitance.
- La santé des salarié·es est en danger, elle se détériore, réforme après réforme. Les troubles psycho-sociaux explosent sans être correctement pris en compte par l'entreprise et les menaces de suicides se font de plus en plus nombreuses.

Face à ces multiples périls et en vue des débats parlementaires à venir, les syndicats CGT, CFDT, FO, SNJ et SUD revendiquent :

- Des médias de l'Audiovisuel Public forts, pluralistes, indépendants et dotés de moyens pérennes,
- Des garanties sur l'indépendance éditoriale et le pluralisme de l'information,
- La préservation des effectifs, de nos accords collectifs et l'amélioration des conditions de travail,
- L'arrêt des politiques d'externalisation des programmes, de précarisation et de sous-traitance et la préservation de nos outils de travail,
- Que France Télévisions, employeur, assume pleinement ses obligations légales de protection de la santé et de la sécurité des salarié·es,
- Un débat démocratique transparent associant pleinement les salarié·es et leurs représentant·es.

Nous appelons l'ensemble des salarié·es de France Télévisions à se mobiliser massivement **à partir du 30 juin 2025 et pour une durée illimitée** pour défendre l'avenir de l'Audiovisuel Public et faire plier le gouvernement.

Paris, le 19 juin 2025



Préavis de grève illimitée Contre le projet de réforme de l'audiovisuel public 30 juin 2025

Malgré les affaires qui la décrédibilisent totalement et l'opposition massive à la proposition de loi sur la holding de l'Audiovisuel Public, la ministre de la Culture ne désarme pas et s'entête. Depuis son échec lamentable de début avril, son projet n'a cessé d'être reporté.

Une date a fini par sortir du chapeau, ce sera le 30 juin 2025, au bout du bout de l'agenda parlementaire en cours. Mais y a-t-il encore une majorité pour cette loi qui change à chaque fois qu'elle revient à l'Assemblée ? Projet de holding en juin 2024, processus holding-fusion en novembre 2024, holding exécutive en avril 2025. Et maintenant ? Cela est la preuve d'un bricolage au service d'une seule chose : l'ambition personnelle d'une ministre, à mille lieues des intérêts des entreprises de l'Audiovisuel Public et de ses salarié·es.

Depuis des mois, les salariés et les syndicats dénoncent un projet dont l'unique but est de réaliser des économies. La note confidentielle du ministère des finances qui annonce vouloir mettre en place une fusion afin de réaliser de grosses économies sur le dos des personnels en est une preuve supplémentaire. La proposition de loi va-t-elle être amendée en ce sens ? On nage en pleine confusion politique.

C'est dans ce contexte, que le rapport Bloch vient soutenir le projet de la ministre, son unique objectif. Rien de neuf donc, juste la confirmation du sens unique de ce projet. La proposition de créer un directeur unique de l'information interroge sur le véritable but de cette réforme.

Il est scandaleux que la direction de France Télévisions se fasse l'alliée de cette ministre dont les jours à la tête de ce ministère sont désormais comptés.

Et les salariés dans tout cela ?

C'est peut-être le cadet des soucis du gouvernement et de la direction de France Télévisions mais c'est au cœur de nos préoccupations.

Ce projet de réforme de la gouvernance de l'Audiovisuel Public et les baisses budgétaires associées qui ont déjà démarré auront de graves conséquences s'il est adopté :

- Une risque pour l'indépendance éditoriale, le pluralisme et la liberté de l'information, et le risque d'une mainmise politique accentuée si la gouvernance de la holding se verticalise et / ou est placée entre les mains d'un seul patron.
- Une mise en danger des services et des programmes proposés aux publics, contraints par des budgets qui ne cessent d'être réduits. Ces services sont garants du pluralisme,

de la diversité des points de vue et de l'accès à une information indépendante et de qualité, comme le rappellent plusieurs directives européennes,

- La remise en cause de la totalité de nos accords collectifs (métiers, temps de travail, système salarial, éléments variables de salaire etc.)
- La poursuite de la baisse des effectifs et de la dégradation des conditions de travail des salarié·es, tout en amplifiant l'externalisation des programmes, y compris sur l'info, la précarité et la sous-traitance.
- La santé des salarié·es est en danger, elle se détériore, réforme après réforme. Les troubles psycho-sociaux explosent sans être correctement pris en compte par l'entreprise et les menaces de suicides se font de plus en plus nombreuses.

Face à ces multiples périls et en vue des débats parlementaires à venir, les syndicats CGT, CFDT, FO et SNJ revendiquent :

- Des médias de l'Audiovisuel Public forts, pluralistes, indépendants et dotés de moyens pérennes,
- Des garanties sur l'indépendance éditoriale et le pluralisme de l'information,
- La préservation des effectifs, de nos accords collectifs et l'amélioration des conditions de travail,
- L'arrêt des politiques d'externalisation des programmes, de précarisation et de sous-traitance et la préservation de nos outils de travail,
- Que France Télévisions, employeur, assume pleinement ses obligations légales de protection de la santé et de la sécurité des salarié·es,
- Un débat démocratique transparent associant pleinement les salarié·es et leurs représentant·es.

Nous appelons l'ensemble des salarié·es de France Télévisions à se mobiliser massivement **à partir du 30 juin 2025 et pour une durée illimitée** pour défendre l'avenir de l'Audiovisuel Public et faire plier le gouvernement.

Paris, le 19 juin. 2025

Pour la CGT
Pierre Mouchel
DSC



Pour la CFDT
Yvonne Roehrig
DSC



Pour FO
Bertrand Chapeau



Pour le SNJ
Anne Guillé-Epée





Préavis de grève illimitée

Contre le projet de réforme

de l'audiovisuel public

30 juin 2025

Malgré les affaires qui la décrédibilisent totalement et l'opposition massive à la proposition de loi sur la holding de l'Audiovisuel Public, la ministre de la Culture ne désarme pas et s'entête. Depuis son échec lamentable de début avril, son projet n'a cessé d'être reporté.

Une date a fini par sortir du chapeau, ce sera le 30 juin 2025, au bout du bout de l'agenda parlementaire en cours. Mais y a-t-il encore une majorité pour cette loi qui change à chaque fois qu'elle revient à l'Assemblée ? Projet de holding en juin 2024, processus holding-fusion en novembre 2024, holding exécutive en avril 2025. Et maintenant ? Cela est la preuve d'un bricolage au service d'une seule chose : l'ambition personnelle d'une ministre, à mille lieues des intérêts des entreprises de l'Audiovisuel Public et de ses salarié·es.

Depuis des mois, les salariés et les syndicats dénoncent un projet dont l'unique but est de réaliser des économies. La note confidentielle du ministère des finances qui annonce vouloir mettre en place une fusion afin de réaliser de grosses économies sur le dos des personnels en est une preuve supplémentaire. La proposition de loi va-t-elle être amendée en ce sens ? On nage en pleine confusion politique.

C'est dans ce contexte, que le rapport Bloch vient soutenir le projet de la ministre, son unique objectif. Rien de neuf donc, juste la confirmation du sens unique de ce projet. La proposition de créer un directeur unique de l'information interroge sur le véritable le but de cette réforme.

Il est scandaleux que la direction de France Télévisions se fasse l'alliée de cette ministre dont les jours à la tête de ce ministère sont désormais comptés.

Et les salariés dans tout cela ?

C'est peut-être le cadet des soucis du gouvernement et de la direction de France Télévisions mais c'est au cœur de nos préoccupations.

Ce projet de réforme de la gouvernance de l'Audiovisuel Public et les baisses budgétaires associées qui ont déjà démarré auront de graves conséquences s'il est adopté :

- Une risque pour l'indépendance éditoriale, le pluralisme et la liberté de l'information, et le risque d'une mainmise politique accentuée si la gouvernance de la holding se verticalise et / ou est placée entre les mains d'un seul patron.
- Une mise en danger des services et des programmes proposés aux publics, contraints par des budgets qui ne cessent d'être réduits. Ces services sont garants du pluralisme, de la diversité des points de vue et de l'accès à une information indépendante et de qualité, comme le rappellent plusieurs directives européennes,
- La remise en cause de la totalité de nos accords collectifs (métiers, temps de travail, système salarial, éléments variables de salaire etc.)
- La poursuite de la baisse des effectifs et de la dégradation des conditions de travail des salarié-es, tout en amplifiant l'externalisation des programmes; y compris sur l'info, la précarité et la sous-traitance.
- La santé des salarié-es est en danger, elle se détériore, réforme après réforme. Les troubles psycho-sociaux explosent sans être correctement pris en compte par l'entreprise et les menaces de suicides se font de plus en plus nombreuses.

Face à ces multiples périls et en vue des débats parlementaires à venir, les syndicats CGT, CFDT, FO, SNJ revendiquent :

- Des médias de l'Audiovisuel Public forts, pluralistes, indépendants et dotés de moyens pérennes,
- Des garanties sur l'indépendance éditoriale et le pluralisme de l'information,
- La préservation des effectifs, de nos accords collectifs et l'amélioration des conditions de travail,
- L'arrêt des politiques d'externalisation des programmes, de précarisation et de sous-traitance et la préservation de nos outils de travail,
- Que France Télévisions, employeur, assume pleinement ses obligations légales de protection de la santé et de la sécurité des salarié-es,
- Un débat démocratique transparent associant pleinement les salarié-es et leurs représentant-es.

Nous appelons l'ensemble des salarié-es du réseau France 3 de France Télévisions à se mobiliser massivement **à partir du 30 juin 2025 et pour une durée illimitée** pour défendre l'avenir de l'Audiovisuel Public et faire plier le gouvernement.

Paris, le 19 juin. 2025

Pour SUD

Philippe Perrot

Délégué syndical Réseau



Pour la direction

Reçu en main propre le 19 juin 2025 à 16H00
avec les réserves d'usage.

Vanessa FIXOT
DRH RESEAU
FRANCE 3

